

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03914  
Numéro SIREN : 803 468 024  
Nom ou dénomination : 2 i 050

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/025492

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2020/025492**  
n°de gestion : **2014B03914**  
n°SIREN : **803 468 024 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 06/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2 i 050 - Société par actions simplifiée  
26 quai Arloing 69009 Lyon -FRANCE-

**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



5500672

① **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 21050</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>				
Adresse de l'entreprise : <b>26 Quai Artoing</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>				
Numéro SIRET * <b>80346802400010</b>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, <b>31122019</b>				
		N-1 <b>31122018</b>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA				
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	AB	AC			
		CX	CQ			
		AF	AC			
		AH	AI			
		AJ	AK			
		AL	AM			
		AN	AC			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	AP	AC			
		AR	AS			
		AT	AU	17 049	21 705	19 208
		AV	AW			
		AX	AY			
		CS	CT			
		CU	CV			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)</b>	BB	BC				
	BD	BE				
	BF	BG	2 389	2 389		
	BH	BI	6 957	8 007		
	BJ	BK	17 049	31 051	27 215	
	<b>TOTAL (II)</b>					
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	BL	BM			
		BN	BO			
		BP	BQ			
		BR	BS			
		BT	BU			
	<b>CREANCES</b>	BV	BW	500	500	
		BX	BY	11 119	630 621	786 622
		BZ	CA	567 814	914 766	
	<b>DIVERS</b>	CB	CC			
		CD	CE			
CF		CG	266 086	266 086	26 276	
CH		CI	7 986	5 682		
CJ		CK	11 119	1 473 007	1 733 346	
<b>Comptes de régularisation</b>	CW					
	CM					
	CN					
	CO	IA	28 168	1 504 057	1 760 561	
		CP	6 182			
Renvois (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				
Clause de réserve de propriété: *		(3) Part à plus d'un an :				
Immobili- sations :		Stocks :				
		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS 21050</b>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....100 000..... )	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	156 443	148 872
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	DI	87 427	367 570
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>353 870</b>	<b>626 443</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	121	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	64 203	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	565 281	344 531
	Dettes fiscales et sociales	DY	480 086	704 793
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	40 497	84 794	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>1 150 188</b>	<b>1 134 119</b>	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 504 057</b>	<b>1 760 561</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 150 188	1 134 119	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	121		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Total	Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires					
Désignation de l'entreprise : SAS 21050							Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	3 203 247	FH		FI	3 203 247	3 940 634	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 203 247	FK		FL	3 203 247	3 940 634	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	317		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	56 959	144 839	
	Autres produits (1) (11)					FQ	563	3 208	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>3 260 769</b>	<b>4 088 997</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	917 975	1 060 076	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	49 607	79 941	
	Salaires et traitements *					FY	1 714 070	2 101 127	
	Charges sociales (10)					FZ	344 853	449 768	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	4 685	3 684
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	10 822	297
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	323	31 903	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>3 042 334</b>	<b>3 726 796</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>218 435</b>	<b>362 201</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 375	7 431	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	<b>4 375</b>	<b>7 431</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 740	6 648	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>6 740</b>	<b>6 648</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>(2 365)</b>	<b>783</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>216 070</b>	<b>362 984</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 21050</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 332	110 613
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>1 332</b>	<b>110 613</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	99 376	3 123
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>99 376</b>	<b>3 123</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(98 044)</b>	<b>107 490</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	30 599	102 904
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>3 266 476</b>	<b>4 207 041</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>3 179 049</b>	<b>3 839 471</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>87 427</b>	<b>367 570</b>
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	1G HP		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1H		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1J	4 375	7 431
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1K		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	HX		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
	(9) Dont transferts de charges	RD		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A1	56 959	121 839
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4	126		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGULARISATIONS			1 332	
AMENDES ET PENALITES		1 402		
CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR		97 974		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été arrêtés le 01/06/2020 et sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 504 057 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 266 476 euros** et un total **charges** de **3 179 049 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **87 427 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Cash-pooling

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans les comptes courants appropriés.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### Faits marquants de l'exercice

NEANT

### Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Néanmoins, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause. Un large éventail de démarches sociales, fiscales et financières ont été mises en œuvre pour faire face aux effets de la crise liée au Covid-19.

## ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	26 095		5 000			31 095
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	5 477		2 181			7 658
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>31 572</b>		<b>7 181</b>			<b>38 753</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	8 007		2 389		1 050	9 346
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 007</b>		<b>2 389</b>		<b>1 050</b>	<b>9 346</b>
<b>TOTAL</b>	<b>39 579</b>		<b>9 570</b>		<b>1 050</b>	<b>48 099</b>

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais d'établissement	5 ans
Concession brevet licence	3 ans
Installations agencements	Entre 8 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

## ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 019	2 974		12 993
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	2 345	1 711		4 056
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 364</b>	<b>4 685</b>		<b>17 049</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>12 364</b>	<b>4 685</b>		<b>17 049</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	297	10 822		11 119
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>297</b>	<b>10 822</b>		<b>11 119</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>297</b>	<b>10 822</b>		<b>11 119</b>
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		10 822		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	2 389		2 389
	Autres immobilisations financières	6 957	6 182	775
	Clients douteux ou litigieux	13 343	13 343	
	Autres créances clients	628 397	628 397	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	600	600	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108 748	108 748	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	74 712	74 712	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	370 957	370 957	
	Groupe et associés (2)	527	527	
	Débiteurs divers	12 271	12 271	
	Charges constatées d'avances	7 986	7 986	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 226 886</b>	<b>1 223 722</b>	<b>3 164</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		2 389		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	121	121		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	565 281	565 281		
	Personnel et comptes rattachés	126 220	126 220		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 553	27 553		
	Impôts sur les bénéfices	118 612	118 612		
	Taxes sur la valeur ajoutée	170 485	170 485		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	37 216	37 216		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	64 203	64 203		
	Autres dettes	40 497	40 497		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 150 188</b>	<b>1 150 188</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>371 857</b>
<b>Autres créances</b>		<b>371 857</b>
<i>R.R.R. A OBTENIR, AVOIRS NON</i>	<i>900</i>	
<i>ETAT - PROD. A RECEVOIR</i>	<i>365 144</i>	
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>5 813</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>255 777</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>219 819</b>
<i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE</i>	<i>219 819</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>35 629</b>
<i>DETTE PROV. CONGES PAYES</i>	<i>1 702</i>	
<i>DETTE IFM/ICP</i>	<i>1 274</i>	
<i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i>	<i>390</i>	
<i>CHARGES SUR IFM/ICP</i>	<i>484</i>	
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>10 488</i>	
<i>ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>1 149</i>	
<i>TA+FP</i>	<i>20 142</i>	
<b>Autres dettes</b>		<b>329</b>
<i>R.R.R. A ACCORDER ET AVOIRS ET</i>	<i>329</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 986	7 986
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>			<b>7 986</b>

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :****Créances concernant les entreprises liées :**

Créances clients :	4 501 €
Fournisseurs débiteurs :	0 €
Comptes courants :	527 €
Autres débiteurs divers :	10 912 €

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :****Dettes concernant les entreprises liées :**

Dettes fournisseurs :	335 583 €
Clients créditeurs :	0 €
Comptes courants :	64 203 €
Autres créditeurs divers :	10 162 €

## ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		100 000,00	1,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100 000,00	1,0000	100 000,00

--

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	148 872	7 570			156 443
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	367 570	(367 570)		87 427	87 427
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>626 443</b>	<b>(360 000)</b>		<b>87 427</b>	<b>353 870</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 360 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 360 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 266 443

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 266 443

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (272 573)

## Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR

9 Avenue de Constantine

38100 GRENOBLE

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

### AUTRES INFORMATIONS :

#### Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Honoraires du CAC

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 7 440 € TTC

#### Effectif

L'effectif de la société s'élève à 43 salariés

#### Engagement en matière de pension et de retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.

*Certificats conformes  
à l'original  
SAS 21050 Me.*

**2 i 050**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100.000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : 26 QUAI ARLOING – 69009 LYON**

**RCS LYON 803 468 024**

---

**RAPPORT DE GESTION**  
**en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**  
**du 20 juillet 2020 à 11h00**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions légales et statutaires, afin de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 3.203.247 € contre un chiffre d'affaires hors taxes de 3.940.634 € au cours du précédent exercice.

Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 3.042.334 €, le résultat d'exploitation positif s'élève à 218.435 € contre un résultat d'exploitation positif de 362.201 € au cours de l'exercice antérieur.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 2.365 €, le résultat courant avant impôts est positif de 216.070 € contre un résultat courant avant impôts positif de 362.984 € lors du dernier exercice.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel négatif de 98.044 €, le résultat de cet exercice, après impôt sur les bénéfices, est un bénéfice net comptable de 87.427 € contre un bénéfice net comptable de 367.570 €.

**II - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE**

L'année 2020 sera perturbée par la crise sanitaire traversée, mais nous mettons tout en œuvre pour retrouver la dynamique positive nécessaire à l'évolution de la société.

**III - AFFECTATION DES RESULTATS**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 87.427,37 € de la manière suivante :

*AAI*

- distribution d'un dividende de 0,8 euro par part sociale, soit.....80.000,00 €
  - au poste Autres Réserves.....7.427,37 €
- Lequel sera porté de 156.442,53 à 163.869,90 €.

#### **IV - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2019**

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. La société constate que cette crise sanitaire aura un impact qui risque d'être significatif sur son activité. Néanmoins, compte tenu des mesures prises, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

#### **V - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Notre Société n'a aucune activité dans ce domaine.

#### **VI - PRISE DE PARTICIPATION**

Notre Société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

#### **VII - ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES**

Néant.

#### **VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES (ART. 223 QUATER CGI)**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses et charges non déductibles fiscalement. Les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement se sont élevés à 6.621 €.

#### **IX – DIVIDENDES**

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons la ventilation des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

	<b>Dividende global</b>	<b>Avec Abattement (taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	200.000,00 €	48.000,00 € (40%)	152.000,00 €
30.12.2017	350.000,00 €	84.000,00 € (40%)	266.000,00 €
31.12.2018	360.000,00 €	86.400,00€ (40%)	273.600,00 €

APM

**X - INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS**

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 1<sup>er</sup> du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture du dernier exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose comme suit :

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Factures reçues non réglées à la clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +
Nombre de factures concernées	7	2	6	5	97	110
Montant total des factures concernées TTC		2623€	4086€	-35430€	366094€	372803€
Pourcentage du montant des achats TTC		0,3%	0,4%	-3,8%	38,8%	39,5%
Pourcentage du montant des ventes TTC						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
<b>(c) Délais de paiement de référence</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						

APM

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

**A – Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	27	8	-	43	84
Montant total des factures concernées	297049,04	7274,65	-	23766,09	328089,78
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	23,35 %	0,57%	-	1,87%	25,79%

**B – Factures exclues du « A » relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées**

Nombre des factures exclues	-	-
Montant total des factures exclues	-	-

Informations sur les délais de paiement des clients

Conformément à l'article L-441-6-1 et D.441-4 2<sup>ème</sup> du Code de commerce, il est précisé qu'à la clôture du dernier exercice, le solde des créances à l'égard des clients se décompose comme suit :

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Factures émises non réglées à la clôture dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et +	Total des 1j et +
Nombre de factures concernées	6	4	2	2	14	22
Montant total des factures concernées TTC	17836€	119957€	8.509€	215€	4698€	133379€
Pourcentage du montant des achats TTC						
Pourcentage du montant des ventes TTC	0,9%	6,2%	0,4%	0%	0,2%	6,9%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures						

APM

exclues	
Montant total des factures exclues TTC	6672€
<b>(c) Délais de paiement de référence</b>	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018


**A – Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

	De 0 à 30 jours	De 31 à 45 jours	De 46 à 60 jours	+ de 60 jours	TOTAL TTC
Nombre de factures concernées	33	-	-	1	34
Montant total des factures concernées	181404,85	-	-	50	181454,85
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice	3,84%	-	-	0%	3,84%

**B – Factures exclues du « A » relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées**

Nombre des factures exclues		
Montant total des factures exclues	712,49	

FAIT à LYON  
LA PRESIDENCE

 Ana PINTO Heli's

2 i 050

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100.000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : 26 QUAI ARLOING – 69009 LYON**

**RCS LYON 803 468 024**

**TEXTE DE LA RESOLUTION DE L’AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET  
VOTEE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 20 JUILLET 2020 À 11H00**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L’Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé conformément à l’article 243 bis du CGI la ventilation des dividendes distribués au titre des trois premiers exercices, cet exercice étant le troisième :

	<b>Dividende global</b>	<b>Avec Abattement (taux)</b>	<b>Sans abattement</b>
30.11.2016	200.000,00 €	48.000,00 € (40%)	152.000,00 €
30.12.2017	350.000,00 €	84.000,00 € (40%)	266.000,00 €
31.12.2018	360.000,00 €	86.400,00€ (40%)	273.600,00 €

Décide d’affecter le bénéfice de l’exercice s’élevant à 87.427,37 € de la manière suivante :


- distribution d’un dividende de 0,8 euro par part sociale, soit.....80.000,00 €

- au poste Autres Réserves.....7.427,37 €

Lequel sera porté de 156.442,53 à 163.869,90 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : ..l’unanimité

Certifié conforme  
La Présidence



2 i 050

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100.000 EUROS**

**SIEGE SOCIAL : 26 QUAI ARLOING – 69009 LYON**

**RCS LYON 803 468 024**

---

**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 20 JUILLET 2020 À 11H00**

L'AN DEUX MIL DIX-VINGT  
ET LE VINGT JUILLET À 11H00

Les actionnaires de la Société par actions simplifiée « 2 i 050 », au capital de 100.000 €, se sont réunis au siège social de la société MARE NOSTRUM au 9 avenue de Constantine, immatriculée 479 802 365 RCS GRENOBLE, en assemblée générale ordinaire annuelle sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Madame Ana DA COSTA PINTO, représentante légale de la société DMS DEVELOPPEMENT, Présidente.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte, que les actionnaires sont tous présents ou représentés, que l'assemblée, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer en assemblée générale ordinaire.

La société F.B.A CAELIS Audit, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Geoffroy JOLY, est ~~absente excusée~~ -

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants, qui ont été adressés aux actionnaires huit jours avant l'assemblée ou qui ont été tenus à leur disposition au siège social, à savoir :

- la copie des lettres de convocations adressées aux actionnaires et comportant l'ordre du jour, ainsi que le récépissé de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes
- la feuille de présence
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) en date du 31 décembre 2019
- le rapport de gestion du Président
- le rapport spécial du Président sur les conventions
- les rapports du Commissaire aux comptes
- le texte des résolutions proposées
- un exemplaire des statuts à jour

2 ARM

Il est rappelé que l'inventaire a été tenu à la disposition des actionnaires pendant un délai de huit jours avant l'assemblée au siège social.

La totalité des actionnaires donne acte à la présidence de ce que l'ensemble des formalités de convocation et de communication ont été respectées selon les formes exigées par la Loi.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et examen des comptes arrêtés à ladite date
- lecture du rapport général du Commissaire aux comptes
- approbation desdits comptes et rapports
- quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice considéré
- affectation des résultats
- lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou actionnaires
- lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L227-10 du Code de commerce entre la société et ses dirigeants ou actionnaires
- approbation des conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce éventuellement passées entre le Président et la Société ou entre un associé et la Société, directement ou indirectement
- rémunération du Président pour l'exercice en cours
- rémunération Du Directeur Général pour l'exercice en cours
- pouvoirs pour les formalités

Lecture est donnée des rapports du Président, des rapports des Commissaires aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019.

La présidence déclare se tenir à la disposition des membres de l'assemblée pour leur apporter toute précision et explication supplémentaires et déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture :

- du rapport de gestion du Président exposant la situation de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, son évolution prévisible, les événements importants depuis le 31 décembre 2019 jusqu'à ce jour, les activités en matière de recherche et de développement,
- du rapport spécial du Président,
- du bilan, du compte de résultat et de l'annexe au 31 décembre 2019

APM 2

- des rapports du Commissaire aux comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société

approuve lesdits comptes et bilan ainsi que les termes du rapport de gestion de la présidence tels qu'ils ont été présentés dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties,

et donne en conséquence quitus entier et sans réserve à la Présidence de sa gestion au cours de l'exercice considéré.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts, la gérance informe l'assemblée des associés que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses et charges non déductibles fiscalement. Les amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement se sont élevés à 6.621 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir rappelé conformément à l'article 243 bis du CGI la ventilation des dividendes distribués au titre des trois premiers exercices, cet exercice étant le troisième :

	Dividende global	Avec Abattement (taux)	Sans abattement
30.11.2016	200.000,00 €	48.000,00 € (40%)	152.000,00 €
30.12.2017	350.000,00 €	84.000,00 € (40%)	266.000,00 €
31.12.2018	360.000,00 €	86.400,00€ (40%)	273.600,00 €

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 87.427,37 € de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 0,8 euro par part sociale, soit.....80.000,00 €

- au poste Autres Réserves.....7.427,37 €

Lequel sera porté de 156.442,53 à 163.869,90 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à : *l'unanimité*

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L-227-10 du Code de commerce,

*ARM 2*

Approuve les termes de ce rapport et constate que les conventions ci-après ont été conclues et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, savoir :

avec la Société MARE NOSTRUM, associée indirecte :

- conventions de services portant sur maintenance informatique, services comptabilité et paye, services juridiques : 6.984 € H.T., montant constaté en charge,
- conventions de services : 99.300 € H.T., montant constaté en charge.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à :  
*l'unanimité*

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération annuelle de la société DMS DEVELOPPEMENT, au titre de ses fonctions de Président, à 280.000 € (deux cent quatre-vingt mille euros) hors taxes, payable mensuellement, le 5 de chaque mois.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à :  
*l'unanimité*

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération annuelle de la société FINANCIERE SAIN VIAL, au titre de ses fonctions de Directeur Général, à 40.000 € (quarante mille euros) hors taxes, payable semestriellement à terme échu.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

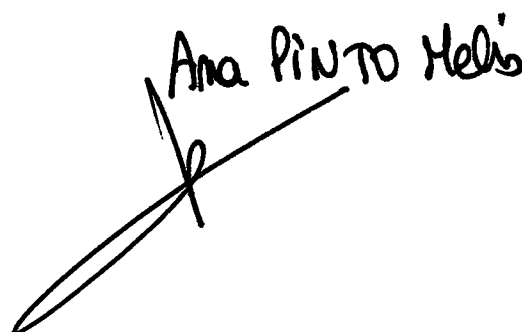
Cette résolution, mise aux voix des associés ayant droit de vote, est adoptée à :  
*l'unanimité*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et tous les associés présents ou représentés.



Ana PINTO Helis



**21050**  
**Rapport du commissaire aux comptes**  
**sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

[caells@caells.fr](mailto:caells@caells.fr)  
54, rue de la République  
69002 Lyon

1, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

F.B.A. CÆLIS Audit  
S.A.S. de commissariat aux comptes  
Inscrite près la cour d'appel de Paris

2 | 050

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 26, Quai Arloing, 69009 Lyon

R.C.S. Lyon : 803 468 024

æ **Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**F.B.A. CÆLIS AUDIT**

Membre de la Compagnie  
régionale de Paris

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la société 2 I 050,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 I 050 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la présidente le 1<sup>er</sup> juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme indiqué dans les notes de l'annexe : « Règles et méthodes comptables », nous avons apprécié les règles et méthodes comptables relatives à la justification des soldes clients, à leur dénouement et aux éventuelles provisions pour dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente arrêté le 1<sup>er</sup> juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un

niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

21 050  
Comptes annuels  
Exercice clos  
le 31 décembre 2019

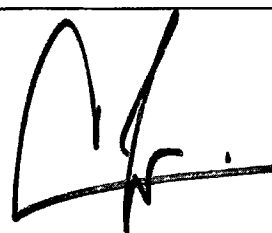
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Lyon, le 10 juillet 2020*

Le commissaire aux comptes

**F.B.A. CÆLIS AUDIT**  
Membre de la Compagnie  
régionale de Paris

---



**GEOFFROY JOLY, ASSOCIÉ**

---



**Bilan Actif**

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	38 753	17 049	21 705	19 208
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	2 389		2 389		
Autres immobilisations financières	6 957		6 957	8 007	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>48 099</b>	<b>17 049</b>	<b>31 051</b>	<b>27 215</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	500		500	
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	641 740	11 119	630 621	786 622
	Autres créances	567 814		567 814	914 766
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	266 086		266 086	26 276	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 986		7 986	5 682
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 484 126</b>	<b>11 119</b>	<b>1 473 007</b>	<b>1 733 346</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 532 225</b>	<b>28 168</b>	<b>1 504 057</b>	<b>1 760 561</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				6 182	8 007
(3) dont créances à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	156 443	148 872
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	87 427	367 570
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>353 870</b>	<b>626 443</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	121	
	Emprunts et dettes financières divers	64 203	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 281	344 531
	Dettes fiscales et sociales	480 086	704 793
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	40 497	84 794	
	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 150 188</b>	<b>1 134 119</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 504 057</b>	<b>1 760 561</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	87 427,37	367 570,33
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 150 188	1 134 119
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	121	

ANNEXE - Elément 1

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 ont été arrêtés le 01/06/2020 et sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 504 057 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 266 476 euros et un total **charges** de 3 179 049 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 87 427 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### Cash-pooling

La société est concernée par la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans les comptes courants appropriés.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

### Faits marquants de l'exercice

NEANT

### Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Néanmoins, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause. Un large éventail de démarches sociales, fiscales et financières ont été mises en œuvre pour faire face aux effets de la crise liée au Covid-19.

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	26 095		5 000			31 095
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	5 477		2 181			7 658
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>31 572</b>		<b>7 181</b>			<b>38 753</b>	
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 007		2 389		1 050	9 346
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 007</b>		<b>2 389</b>		<b>1 050</b>	<b>9 346</b>
<b>TOTAL</b>		<b>39 579</b>		<b>9 570</b>		<b>1 050</b>	<b>48 099</b>

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais d'établissement	5 ans
Concession brevet licence	3 ans
Installations agencements	Entre 8 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	10 019	2 974		12 993
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	2 345	1 711		4 056
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 364</b>	<b>4 685</b>		<b>17 049</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 364</b>	<b>4 685</b>		<b>17 049</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et outre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et outre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
<b>PROVISIONS RECLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS RECLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	297	10 822		11 119
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>297</b>	<b>10 822</b>		<b>11 119</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>297</b>	<b>10 822</b>		<b>11 119</b>

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	10 822		
----------------------------	--	--------	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	2 389		2 389
	Autres immobilisations financières	6 957	6 182	775
	Clients douteux ou litigieux	13 343	13 343	
	Autres créances clients	628 397	628 397	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	600	600	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108 748	108 748	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	74 712	74 712	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	370 957	370 957	
	Groupe et associés (2)	527	527	
	Débiteurs divers	12 271	12 271	
	Charges constatées d'avances	7 986	7 986	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 226 886</b>	<b>1 223 722</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		2 389		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	121	121		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	565 281	565 281		
	Personnel et comptes rattachés	126 220	126 220		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 553	27 553		
	Impôts sur les bénéfices	118 612	118 612		
	Taxes sur la valeur ajoutée	170 485	170 485		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	37 216	37 216		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	64 203	64 203		
	Autres dettes	40 497	40 497		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 150 188</b>	<b>1 150 188</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>371 857</b>
<b>Autres créances</b>		<b>371 857</b>
<i>R.R.R. A OBTENIR, AVOIRS NON</i>	900	
<i>ETAT - PROD. A RECEVOIR</i>	365 144	
<i>ETAT PRODUITS A RECEVOIR</i>	5 813	

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		255 777
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE</i>	219 819	219 819
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i> <i>DETTES IFM/ICP</i> <i>CHARGES SUR CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES SUR IFM/ICP</i> <i>CHARGES A PAYER</i> <i>ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER</i> <i>TA+FP</i>	1 702 1 274 390 484 10 488 1 149 20 142	35 629
<b>Autres dettes</b> <i>R.R.R. A ACCORDER ET AVOIRS ET</i>	329	329

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 986	7 986
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 986

--

ANNEXE - Elément supplémentaire

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :****Créances concernant les entreprises liées :**

Créances clients :	4 501 €
Fournisseurs débiteurs :	0 €
Comptes courants :	527 €
Autres débiteurs divers :	10 912 €

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :****Dettes concernant les entreprises liées :**

Dettes fournisseurs :	335 583 €
Clients créditeurs :	0 €
Comptes courants :	64 203 €
Autres créditeurs divers :	10 162 €

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100 000,00	1,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>100 000,00</b>	<b>1,0000</b>	<b>100 000,00</b>

--

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2019
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	148 872	7 570			156 443
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	367 570	(367 570)		87 427	87 427
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>626 443</b>	<b>(360 000)</b>		<b>87 427</b>	<b>353 870</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 360 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 360 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 266 443

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 266 443

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (272 573)

## Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2019

SAS AEQUOR  
9 Avenue de Constantine  
38100 GRENOBLE

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

### AUTRES INFORMATIONS :

#### **Rémunération des dirigeants :**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### **Honoraires du CAC**

Le montant des honoraires provisionné au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 s'élève à 7 440 € TTC

#### **Effectif**

L'effectif de la société s'élève à 43 salariés

#### **Engagement en matière de pension et de retraite**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'âge et l'ancienneté du personnel ainsi que l'impossibilité d'estimer le turnover de manière fiable ne permettent pas d'estimer l'engagement de la société. Celui-ci est non significatif.